



# INFO RAPIDE

THALES

## La CFDT est signataire du protocole de sortie de crise

Après 10 semaines d'un mouvement social d'une ampleur historique et de la mise à mal du dialogue social pendant toute la durée du conflit, ce dernier s'achevant par un enterrement en grande pompe à Elancourt, nous tenons à remercier tous les salariés qui se sont mobilisés et qui nous ont soutenus pendant cette période.

### Un petit rappel de ce que nous avons obtenu

La Direction ne souhaitait pas, à l'origine, ouvrir de discussion sur la politique salariale 2022. L'évènement déclencheur ayant permis l'ouverture des discussions sur la lettre de cadrage 2022 fut le « boycott » en décembre 2021 des négociations sur le temps de travail par les 4 Organisations Syndicales représentatives au niveau du Groupe (CFDT, CFE-CGC, CFTC et CGT).

	Cadrage 2021	Cadrage 2022	Revendications intersyndicales	Protocole de sortie de crise
Budget	2 % maximum	3,5%	4% minimum	<b>3,5% + 0,3%</b>
Retroactivité	Décalage à Juillet sans effet rétroactif	Décalage à Juillet sans effet rétroactif	Janvier	<b>1er avril</b>
Egalité F/H	Budget spécifique de 0,15 %			
Revalorisation des minima conventionnels	Inclus dans le budget de la politique salariale		Minima conventionnels + 3%	<b>Le budget revalorisation s'ajoute au budget politique salariale</b>

### Mesures complémentaires de sortie de crise :

- ⇒ **Sélectivité de 12% maximum**
- ⇒ Prise en compte à hauteur de 50% des heures de grève par récupération en temps.
- ⇒ Déblocage des notes de frais dont l'objet n'était pas la manifestation du 10 mars à La défense et du 05 avril à Elancourt.
- ⇒ Engagement de ne prendre aucune mesure individuelle suite aux actions menées dans le cadre du conflit.
- ⇒ **Aucune augmentation inférieure à 4%** (Augmentation Générale + Augmentation Individuelle) pour les salariés dont la rémunération mensuelle de base est **au-dessous de 2 400 €**. Cette mesure fait l'objet d'un **budget supplémentaire spécifique**.



INTER CFDT THALES INFO RAPIDE N°9-2022



Tour Monge, 22 place des Vosges  
La Défense 5  
92400 Courbevoie  
inter@cfdt-thales.com

<https://www.cfdt-thales.com/>  
@CfdtThales



### Les conséquences pour le mouvement

La signature du protocole de sortie de crise met un terme à l'organisation, par l'intersyndicale Groupe, d'actions coordonnées sur les territoires dont l'objectif serait l'évolution de la politique salariale 2022.

La signature du protocole de sortie de crise laisse la place à l'ouverture de discussions dans les sociétés entre les Directions et les organisations syndicales afin de définir les modalités d'application de la politique salariale 2022.

Enfin, cette signature met également un terme au boycott des réunions d'instances et des réunions de négociations.

Ce mouvement d'une ampleur est d'une longueur historiques dans Thales. Et même si la Direction a refusé de céder sur nos revendications, nous avons su montrer que nous pouvions nous mobiliser pour une cause que nous jugions juste. Lors de ce conflit, une plaie s'est ouverte et elle mettra du temps à se cicatriser. Nous devons patiemment renouer un dialogue serein et surtout de confiance avec une Direction qui s'est montrée, lors de cette période, bien souvent hermétique à toute discussion.

### Pourquoi signer ce protocole d'accord ?



La **CFDT** regrette que la Direction du Groupe n'ait accepté qu'une partie des revendications initiales malgré des résultats financiers du Groupe jugés excellents. Nos revendications étant plus que légitimes.

La mobilisation des Organisation Syndicales et des salariés aura tout de même permis de passer d'une politique salariale de 2% applicable en juillet, à un protocole de sortie de crise qui, sans être satisfaisant, représente une avancée pour les salariés.

Afin de sortir de cette crise qui dure depuis trois mois maintenant, la majorité des adhérents de la **CFDT** a décidé de signer ce protocole de sortie de crise proposée par la Direction du Groupe Thales.

**Ce protocole de sortie de crise serait-il le signe d'un redémarrage du dialogue sociale dans le groupe Thales ?**

